



★ FONDS SOCIAL EUROPEEN

Un soutien pour l'emploi et pour la cohésion  
économique et sociale des régions

## Qu'est-ce que le FSE ?

Le FSE représente 10% du budget total de l'Union Européenne. C'est un instrument financier qui vise à soutenir l'emploi et la cohésion économique et sociale dans les régions européennes. Chaque région reçoit une partie du budget de l'Union Européenne en fonction de son niveau de développement économique et social.

**Pour la période 2014 - 2020 :**



6,3 milliards  
d'euros



91 591 639  
euros

## Le FSE en Aquitaine

La région Aquitaine a défini 3 grands axes d'intervention :

- l'accompagnement vers l'emploi des personnes en difficulté et le soutien à l'entrepreneuriat et à la mobilité professionnelle
- l'anticipation des mutations économiques et la sécurisation des parcours professionnels
- promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté

L'Aquitaine soutient des projets permettant de :

- réduire le taux de demandeurs d'emploi
- réduire le nombre de décrocheurs scolaires
- augmenter le nombre de personnes ayant une formation qualifiante ou un diplôme
- réduire le nombre de personnes menacées par l'exclusion sociale

## Qui peut être soutenu par le FSE ?

Tout organisme privé ou public ayant un projet répondant aux critères ci-dessus.

# 66 A la rencontre de ...



Stéphane Cortijo

## AMPLI

Billère

- *Qu'est ce qu'AMPLI?*

AMPLI, une des plus anciennes associations «musiques actuelles» en France, est installée à la Route du son à Billère (agglomération de Pau). Elle a été créée en 1983 par des musiciens, réunis par un besoin de locaux de répétition. Le projet associatif s'est progressivement développé, conformément à l'objet d'Ampli : «favoriser l'accès aux musiques actuelles et à ses pratiques». Aujourd'hui, les activités couvrent différents domaines, et participent de l'aide à la création et à la diffusion des porteurs de projets : répétitions, enregistrements, concerts, résidences, actions culturelles, ressources, formations, coopération. AMPLI compte 450 adhérents. Elle a été labellisée SMAC, Scène de Musiques Actuelles, en 2013.

En outre, l'action culturelle d'AMPLI s'adresse à des publics scolaires, et aux publics dits «empêchés», en situation de handicap ou en maison d'arrêt. AMPLI privilégie une conduite de projets selon une logique d'irrigation du territoire et de partenariats.



- *Vous avez été soutenus par un fonds européen, le FSE. Que vous a-t-il permis de réaliser ?*

Le financement par le FSE a permis à AMPLI de développer un projet de territoire, avec une composante transfrontalière engagée depuis 2008. Ce projet s'inscrit dans une volonté de pérenniser les actions avec nos partenaires des vallées d'Ossau et d'Aspe, et d'Aragon.

L'objectif du projet visait à l'expérimentation d'une itinérance artistique entre Pau et Saragosse. Ce projet a permis la circulation de créations ciné-concert d'un artiste local, dans une logique d'accessibilité à l'art et à la culture. La programmation de huit dates entre juin et novembre 2014, selon l'axe géographique Pau – Saragosse, s'est faite avec pour préoccupation les publics «éloignés», soit géographiquement en privilégiant les zones rurales et de montagne, soit socialement en jouant dans les quartiers urbains «prioritaires». Le principe de participation libre pour les spectateurs a également contribué à favoriser l'accessibilité aux spectacles. Parallèlement, un travail de repérage des acteurs culturels a été effectué. Ce projet a permis de créer, de dynamiser ou de pérenniser des partenariats, tout en participant à l'émergence artistique.

- *Pensez-vous que vos projets auraient pu voir le jour sans le soutien de l'Union Européenne via le FSE ?*

Ce projet d'itinérance artistique entre Pau et Saragosse n'aurait pas pu être réalisé sans le soutien financier du FSE, dans un contexte de réduction et de réorientation des aides publiques.

